

Amundi Obligations Entreprises Euro Climat ESR - PER

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/10/2025

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **101,36 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/10/2025**
Actif géré : **17,45 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR00140061N6**
Indice de référence :
**BLOOMBERG BARCLAYS EURO-AGG CORPORATE
Total Return Index in Euro**

Objectif d'investissement

En souscrivant à Amundi Obligations Entreprises Euro Climat ESR , nourricier de Amundi Responsible Investing - Euro Corporate Bond Climate, vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	31/12/2024	30/09/2025	31/07/2025	31/10/2024	31/10/2022	-	-
Portefeuille	3,98%	0,64%	1,16%	5,55%	18,74%	-	-
Indice	3,48%	0,70%	1,11%	4,70%	18,41%	-	-
Ecart	0,50%	-0,07%	0,05%	0,85%	0,34%	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	5,69%	7,07%	-13,98%	-	-
Indice	4,74%	8,19%	-13,65%	-	-
Ecart	0,96%	-1,12%	-0,33%	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,48%	3,44%	-
Volatilité de l'indice	2,50%	3,58%	-
Tracking Error ex-post	0,70%	1,23%	-
Ratio d'information	1,25	0,12	-
Ratio de sharpe	1,26	0,86	-
Beta	0,95	0,91	-

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-16,95%
Délai de recouvrement (jours)	1 078
Moins bon mois	06/2022
Moins bonne performance	-4,73%
Meilleur mois	07/2022
Meilleure performance	5,27%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	4,65	4,31
Notation moyenne	BBB-	BBB+
Taux de rendement	3,36%	2,95%
Sensibilité crédit ³	5,28	3,62
Spread moyen ²	120	72
Nombre de lignes	249	4 201
Nombre d'émetteurs	152	876

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

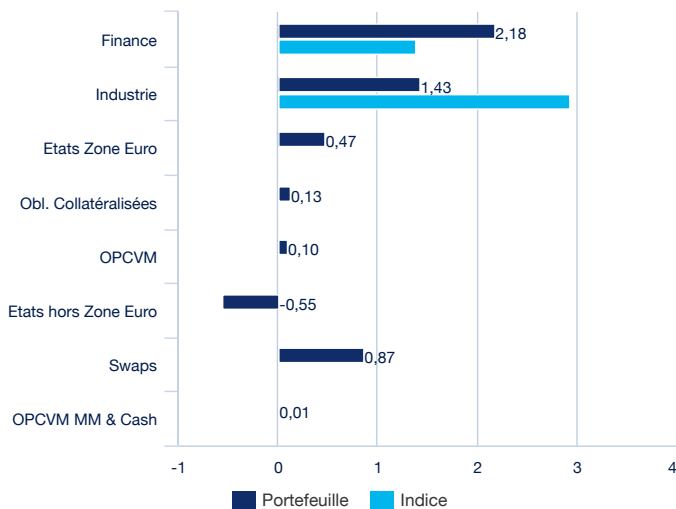
² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

³ SPS : Sensibilité Pondérée par le Spread

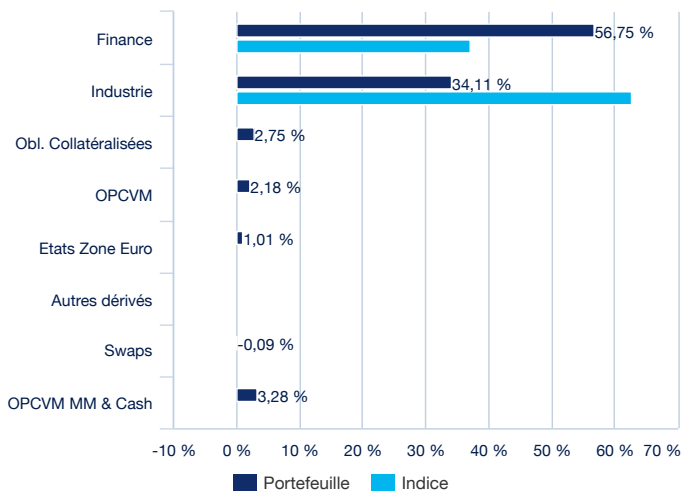
OBLIGATAIRE

Répartition par secteur (Source : Amundi)

En sensibilité

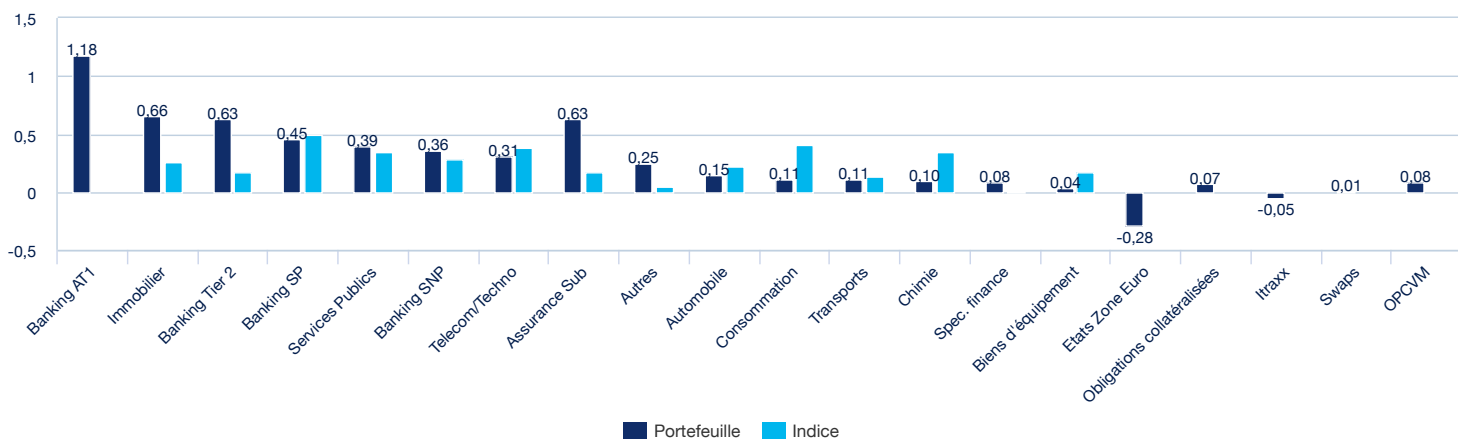


En % d'actif *



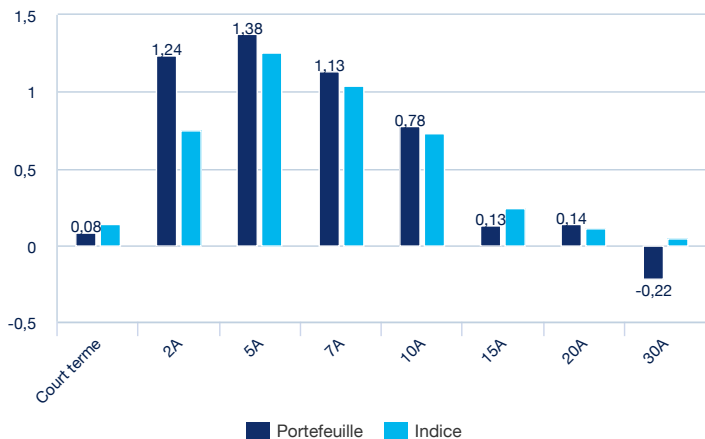
* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Allocation sectorielle en SPS (Source : Amundi)

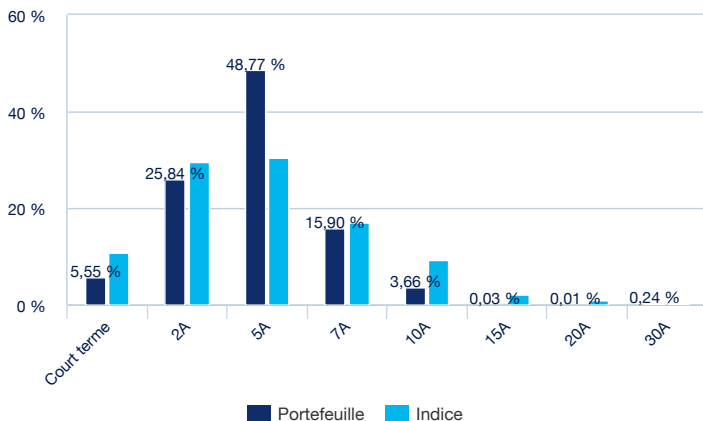


Répartition par maturité (Source : Amundi)

En sensibilité



En % d'actif *

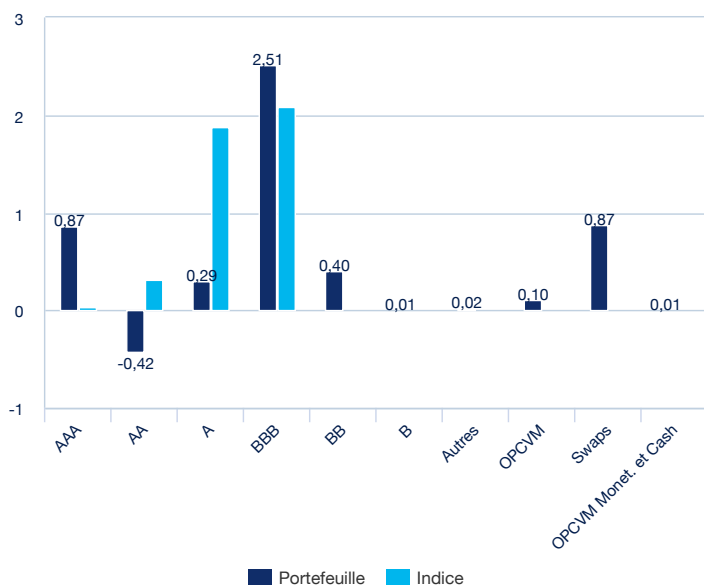


* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

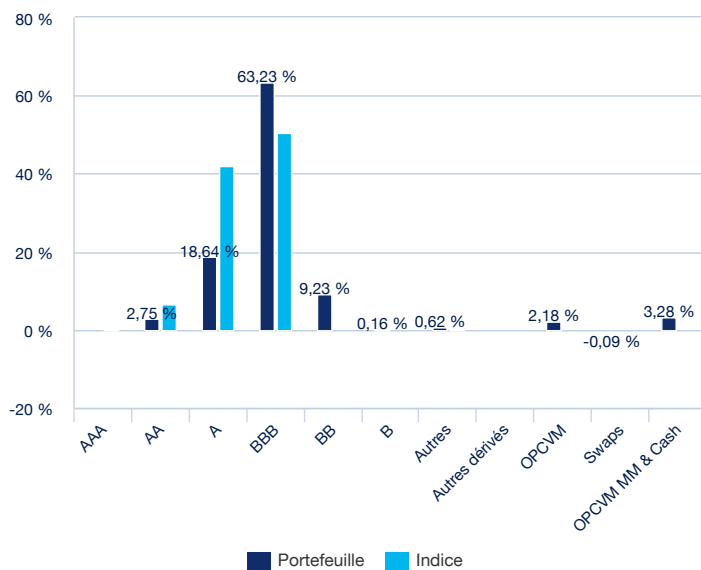
OBLIGATAIRE

Répartition par notation (Source : Amundi)

En sensibilité



En % d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Principales surpondérations et principales sous-pondérations

Principales surpondérations et sous-pondérations (% d'actif)

	Ecart (P - I)
Principales surpondérations	-
Banking Tier 2	9,48%
Banking AT1	7,81%
Immobilier	4,87%
Obligations collatéralisées	2,70%
Assurance Sub	1,72%
Principales sous-pondérations	-
Automobile	-3,31%
Telecom/Techno	-3,45%
Biens d'équipement	-4,75%
Chimie	-6,93%
Consommation	-8,06%

Principaux émetteurs (Source : Amundi)

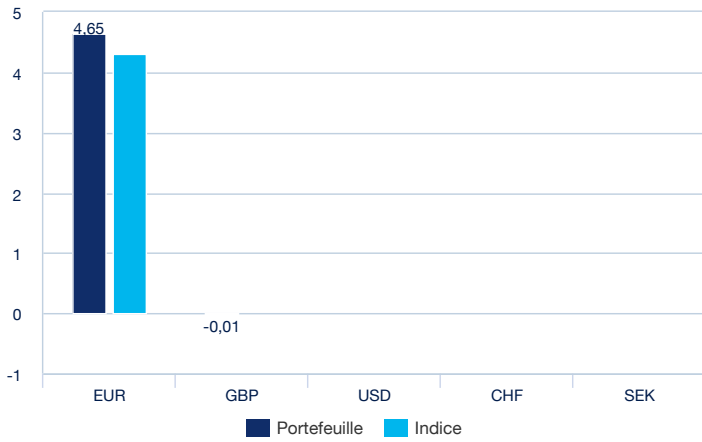
	Secteur	Pays	% d'actif	MD Adjusted c. (PTF)	SPS Portefeuille
Emetteurs Etats	-	FRANCE	-	-0,40	-0,28%
FRANCE	Etats Zone Euro	FRANCE	1,01%	-0,40	-0,28%
Emetteurs hors Etats	-	-	-	3,93	5,28%
BNP PARIBAS SA	Finance	FRANCE	2,87%	0,30	0,14%
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	ITALY	2,75%	0,14	0,26%
HSBC HOLDINGS PLC	Finance	UNITED KINGDOM	2,68%	0,09	0,09%
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	FRANCE	1,86%	0,09	0,10%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	Finance	UNITED KINGDOM	1,81%	0,07	0,09%
BANCO SANTANDER SA	Finance	SPAIN	1,78%	0,07	0,09%
UNICREDIT SPA	Finance	ITALY	1,71%	0,07	0,06%
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL	Finance	AUSTRIA	1,69%	0,06	0,13%
CAIXABANK SA	Finance	SPAIN	1,67%	0,06	0,11%
BANCO DE SABADELL SA	Finance	SPAIN	1,63%	0,05	0,06%
SOCIETE GENERALE SA	Finance	FRANCE	1,60%	0,06	0,13%
BARCLAYS PLC	Finance	UNITED KINGDOM	1,59%	0,07	0,11%
JYSKE BANK A/S	Finance	DENMARK	1,57%	0,05	0,05%
KBC GROUP NV	Finance	BELGIUM	1,54%	0,05	0,09%

OBLIGATAIRE ■

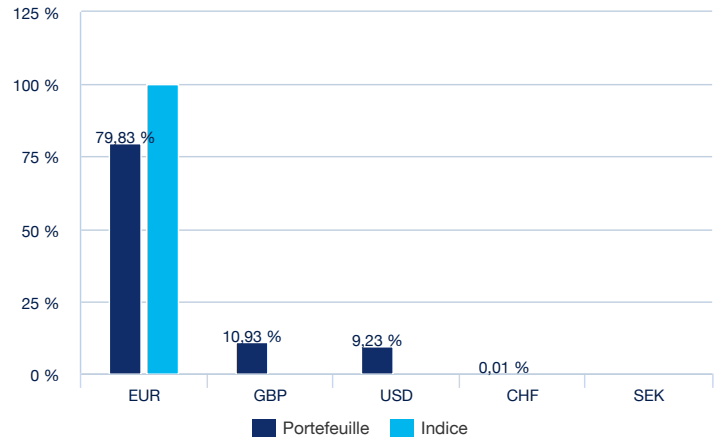
	Secteur	Pays	% d'actif	MD Adjusted c. (PTF)	SPS Portefeuille
Emetteurs hors Etats	-	-	-	3,93	5,28%
AAREAL BANK AG	Finance	GERMANY	1,49%	0,04	0,08%

Répartition par devise (Source : Amundi)

En sensibilité

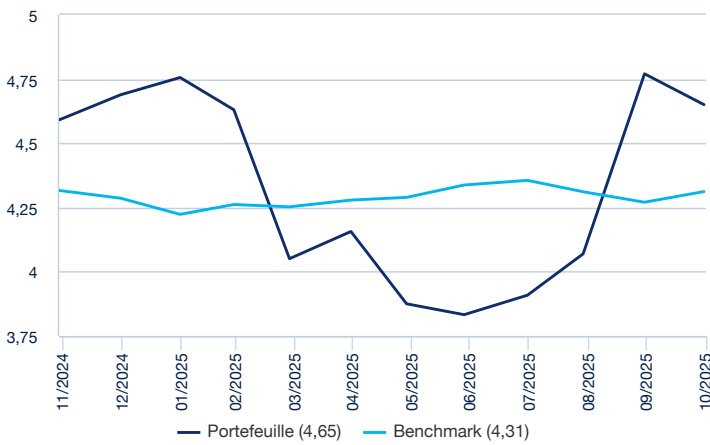


En % d'actif

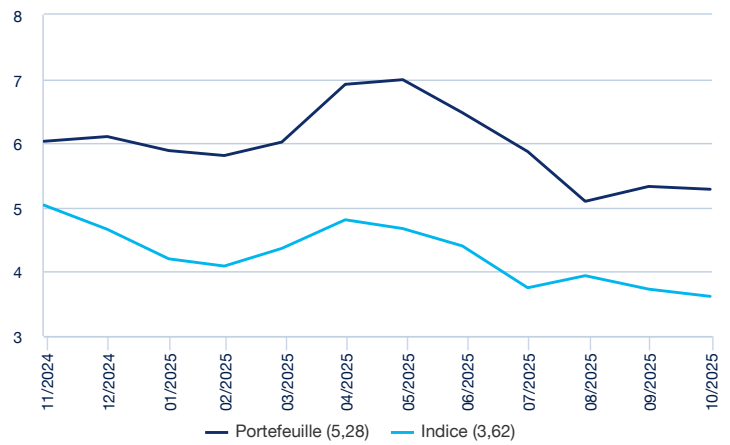


Historique des sensibilités taux et crédit (Source : Amundi)

En sensibilité



Sensibilité crédit (Source : Amundi)



OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

Octobre a été un mois de calme relatif mais de vigilance accrue. Les spreads de crédit se sont légèrement élargis durant la première moitié du mois en raison de la volatilité politique en France et des exportations chinoises. Ils se sont redressés au cours de la seconde moitié du mois pour finalement se resserrer, dans un contexte d'apaisement des tensions géopolitiques, notamment entre les États-Unis et la Chine. Un événement clé a été la rencontre des présidents qui a abouti à un accord levant certains obstacles commerciaux, comme la suspension de contrôles à l'exportation sur les terres rares et la réduction des droits liés au fentanyl sur les produits chinois.

Dans la zone euro, l'inflation a légèrement reculé : le taux annuel (HICP) est tombé autour de 2,1 % en octobre, contre 2,2 % en septembre. Le taux sous-jacent, hors alimentation et énergie, reste autour de 2,4 %. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu ses principaux taux d'intérêt inchangés (taux de dépôt à 2 %) lors de sa réunion du 30 octobre, estimant que son cadre de stabilité des prix est « dans une bonne position ». En revanche, lors de sa réunion du 29 octobre, la Réserve fédérale (Fed) a abaissé ses taux d'intérêt de 25 points de base, portant la fourchette cible à 3,75 %-4,00 %, en réponse à une expansion économique prudente, à un marché du travail en assouplissement et à une inflation persistante.

La France, quant à elle, reste dans une zone d'incertitude politique et budgétaire. Le 17 octobre, S&P a rétrogradé la note française de AA- à A+, mettant fortement l'accent sur l'instabilité politique (six premiers ministres depuis mai 2022) et un faible niveau de crédibilité des engagements budgétaires, tandis que Moody's a maintenu sa note Aa3 mais a révisé sa perspective de stable à négative.

Sur le mois, le marché du crédit s'est resserré de 2 points de base, affichant une performance excédentaire de 19 pb, portant la performance excédentaire depuis le début de l'année à 212 pb. Les rendements totaux globaux pour octobre se sont élevés à 70 pb, reflétant une demande soutenue des investisseurs et des conditions économiques relativement favorables.

Les secteurs les plus performants ont été l'automobile et la pharmacie, générant chacun une performance excédentaire de 31 pb, tandis que l'immobilier et la chimie ont sous-performé (respectivement 4 pb et -5 pb). Parmi les actifs à bêta élevé, les obligations hybrides ont affiché un rendement total de 0,80 % sur la période, suivies des AT1 avec un rendement total de 0,61 %, tandis que les obligations high yield ont affiché un rendement total de 0,12 % sur la même période.

Le marché primaire est resté actif bien que la période de blackout soit encore en vigueur. Les émissions depuis le début de l'année ont dépassé 744 milliards d'euros, faisant de 2025 la deuxième année record consécutive pour les marchés obligataires. Bien que les niveaux d'émission soient élevés, ils ne suffisent peut-être pas entièrement à satisfaire la forte demande du marché.

Au cours du mois, le portefeuille a affiché un rendement total de 0,67%, sous-performant son indice de référence de 3 points de base. Ce mois-ci, nous avons conservé une sur-sensibilité par rapport au benchmark, le beta du fond a été également maintenu aux alentours de 1.45. En terme de positionnement extra-financier, le fonds maintient un score ESG et score Just Transition supérieurs à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2.71°C, contre 3.03°C pour le benchmark. L'empreinte carbone du portefeuille reste quant à elle réduite de plus de 50% par rapport à celle de son indice de référence.

Avec des banques centrales agissant comme prévu (la Fed ayant légèrement baissé ses taux et la BCE les ayant maintenus stables), et sans obstacles majeurs anticipés pour les deux derniers mois de l'année, les marchés de crédit devraient évoluer dans une fourchette étroite, avec peu de chances d'un fort élargissement des spreads, sauf en cas de choc négatif imprévu.

Dans un contexte de taux stables, de valorisations élevées et d'une faible marge d'erreur, la sélectivité est plus importante que jamais. Choisir les bons secteurs, surveiller la qualité crédit et suivre les indicateurs « signaux d'alerte » (défaut, ralentissement de la croissance, dynamique du marché du travail) sera essentiel. Le contexte reste porteur mais les risques sont réels et méritent une surveillance étroite.

Nous restons optimistes sur le marché du crédit en euros et maintenons un beta crédit d'environ 1,4. Nous avons légèrement augmenté nos positions de trésorerie pour profiter des émissions primaires attendues début novembre. Nous continuons de privilégier les subordonnés financiers et les expositions au secteur immobilier. Nous maintenons également les couvertures que nous avons mises en place en août sur nos expositions françaises en raison du risque politique accru.

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	22/10/2021
Date de création de la classe	22/10/2021
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR00140061N6
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 10:00
Frais d'entrée (maximum)	10,00%
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,44%
Coûts de transaction	0,00%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	22/10/2021 : 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)

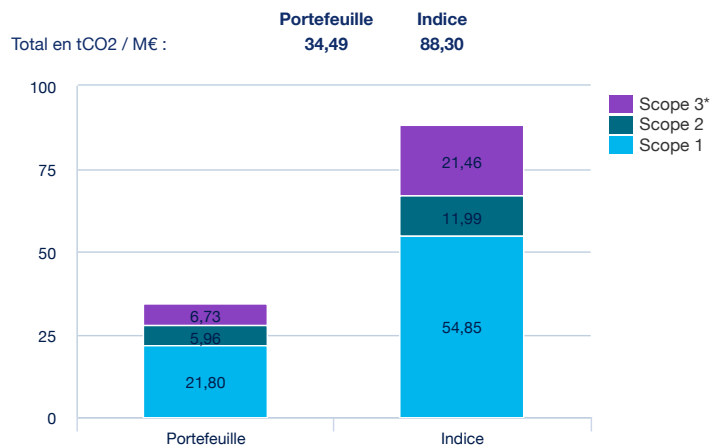
Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

Empreinte Carbone du Portefeuille

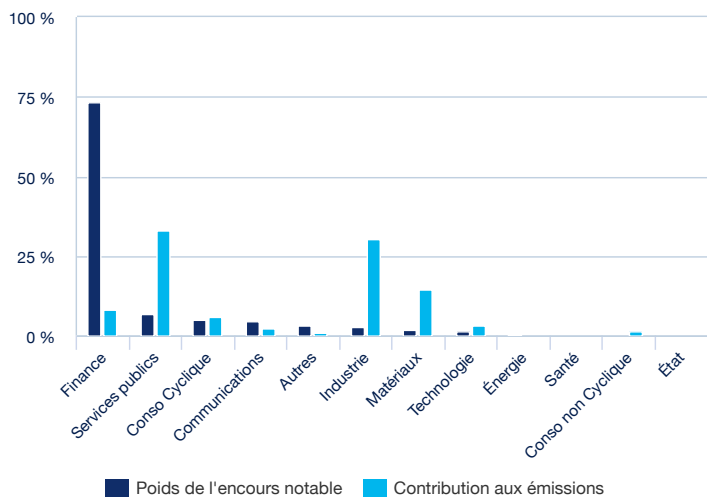
Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone ¹

	Portefeuille	Indice
Montant total des encours (euros)	895 476 234	-
Poids de l'encours Noté/Total	97,81%	96,79%
Montant des encours notables (euros)	871 544 243	-
Taux de couverture	99,41%	96,94%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

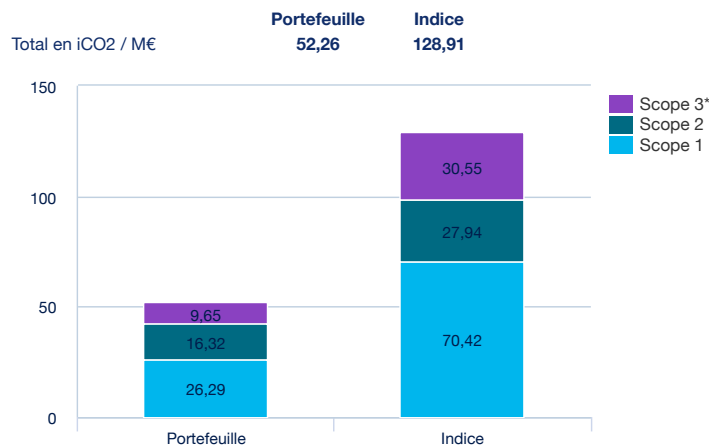
Sources et définitions

Les données sur émissions carbonées sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

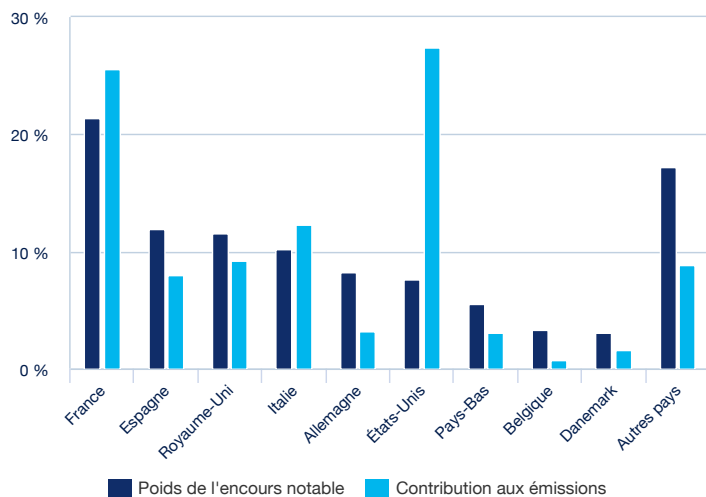
- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

OBLIGATAIRE ■

Avertissement

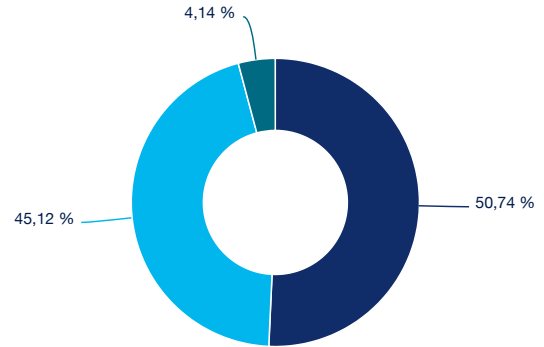
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

Part des revenus Green & Brown

	Portefeuille	Indice
Part verte	10,89%	8,23%
Part brune	1,21%	1,51%

Objectif de réduction des émissions de Co2



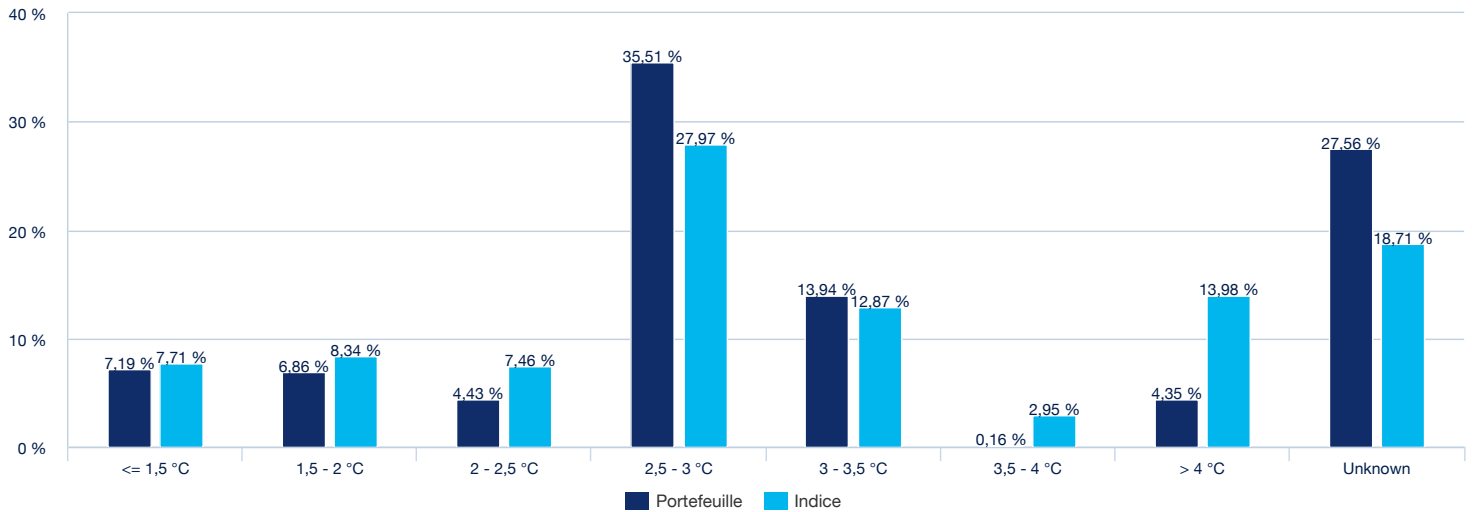
Température en °C (source : Iceberg Data Lab)

Portefeuille	Indice
2,71	3,03

■ Objectif SBT* de réduction de Co2 sans objectif de réduction global ■ Objectif de réduction simple

* Science Based Target

Répartition des températures (source : Iceberg Data Lab)



Sources et définitions

Les données réserves carbone sont fournies par Trucost.

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbone potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.

Objectifs de réduction : Mesure la part d'émetteurs du portefeuille ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone. Permet de mesurer l'engagement des entreprises. La part des entreprises ayant fait valider leurs objectifs au SBT* est également mesurer pour prendre en compte la qualité supérieure de ces indicateurs

Température : Mesure l'alignement de la trajectoire d'émissions carbone de l'émetteur avec les scénarios de réchauffement climatiques globales. Prend en compte les émissions passées ainsi que l'ambition de ces objectifs de réduction.

Note de Transition Juste : Allant de A (le meilleur) à G (le pire), la note de transition juste résume la manière dont les entreprises intègrent la dimension sociale de leur transition énergétique vis-à-vis de quatre parties prenantes : les territoires, les clients, les travailleurs et la société.

Part verte : Part des activités contribuant à la lutte contre le changement climatique ou à l'adaptation au changement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

Part brune : Part des activités contribuant au dérèglement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

* Science Based Target

OBLIGATAIRE ■

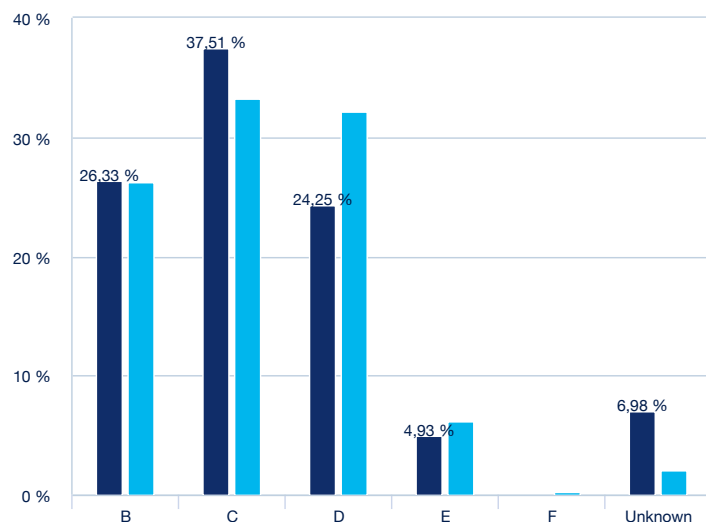
Score Global de Transition Juste

Portefeuille	Indice
0,90	0,79

Note Globale de Transition Juste

Portefeuille	Indice
C+	C

Répartition par notation de Transition Juste



Sources et définitions

Les données réserves carbone sont fournies par Trucost.

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbone potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce type de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.

Objectifs de réduction : Mesure la part d'émetteurs du portefeuille ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone. Permet de mesurer l'engagement des entreprises. La part des entreprises ayant fait valider leurs objectifs au SBTi* est également mesurée pour prendre en compte la qualité supérieure de ces indicateurs.

Température : Mesure l'alignement de la trajectoire d'émissions carbone de l'émetteur avec les scénarios de réchauffement climatique globales. Prend en compte les émissions passées ainsi que l'ambition de ces objectifs de réduction.

Note de Transition Juste : Allant de A (le meilleur) à G (le pire), la note de transition juste résume la manière dont les entreprises intègrent la dimension sociale de leur transition énergétique vis-à-vis de quatre parties prenantes : les territoires, les clients, les travailleurs et la société.

Part verte : Part des activités contribuant à la lutte contre le changement climatique ou à l'adaptation au changement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

Part brune : Part des activités contribuant au dérèglement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

* Science Based Target

OBLIGATAIRE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

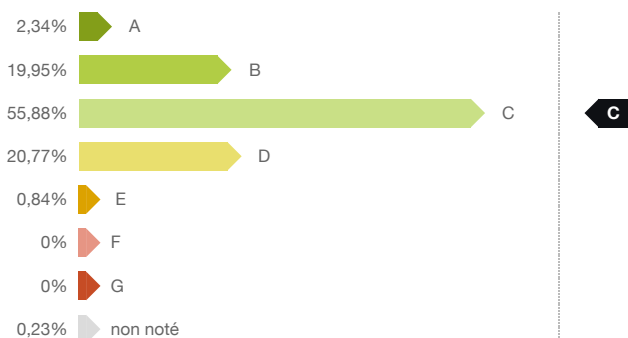
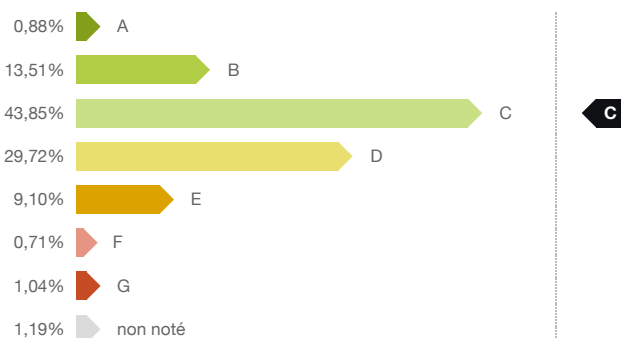
ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille³**De l'univers de référence³****Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)**

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	152
% du portefeuille noté ESG ²	99,77%

¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

OBLIGATAIRE ■

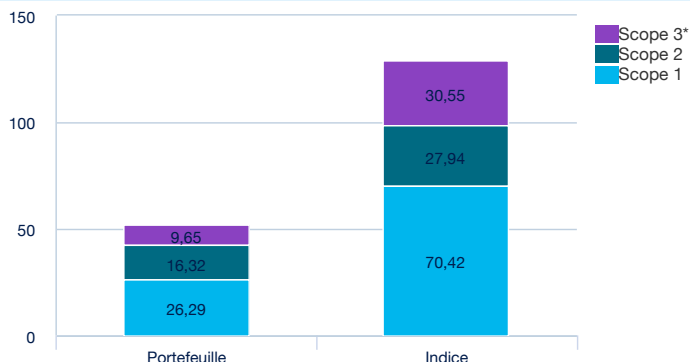
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indexe) : 52,26 / 128,91



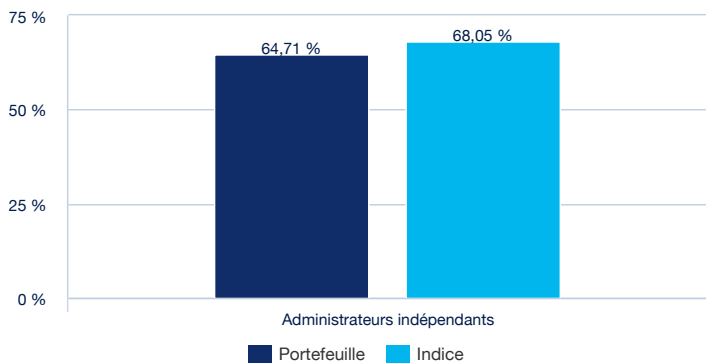
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture 99,41% 96,94%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indexe) : 98,63% 92,61%

Sources et définitions

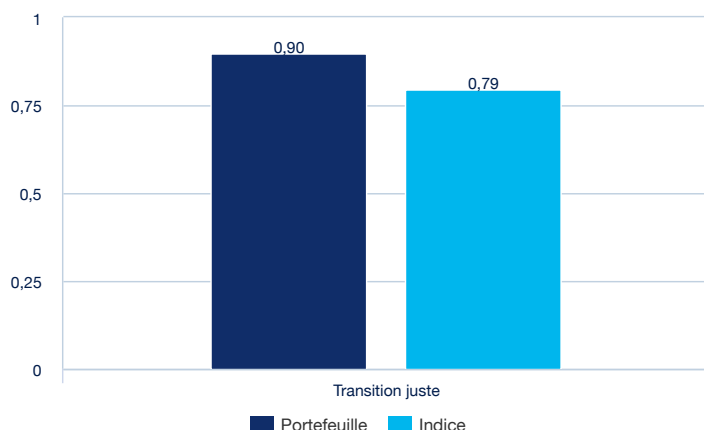
1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Social

Score Global de Transition Juste

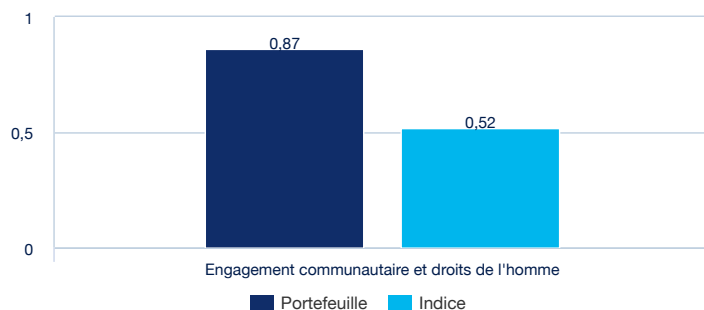


Le score de transition juste intègre les différentes facettes sociales de la transition vers une économie à faible émission de carbone : impact sur les travailleurs, les consommateurs, les communautés locales et la société dans son ensemble. Source : Amundi

Taux de couverture (Portefeuille/Indexe) : 100,13% 99,82%

Respect des droits humains

Engagement communautaire et droits de l'homme



Cet indicateur a pour objectif de Promouvoir le développement des communautés locales. Participer à des groupes d'initiative de l'industrie en vue de promouvoir les meilleures pratiques en lien avec l'environnement direct de l'entreprise dans les pays développés et émergents. Et assurer le respect des droits humains fondamentaux, notamment le droit à la liberté individuelle (surtout dans les pays où cela n'est pas assuré). Interdire le travail obligatoire et la discrimination. Source : Refinitiv.

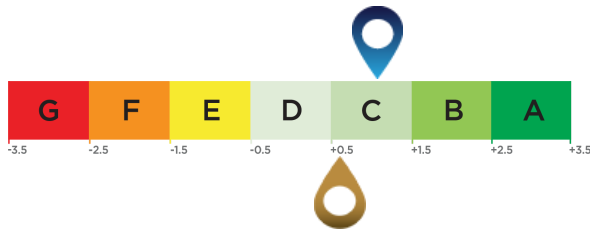
Taux de couverture (Portefeuille/Indexe) : 35,71% 55,09%

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: BLOOMBERG BARCLAYS EURO-AGG CORPORATE Total Return Index in Euro



Score du portefeuille d'investissement: 1,05

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,60

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.